



Tabac

N° 11
13/09/2017



Animatrice filière

Séverine BOURDA
FREDON Aquitaine
s.bourda@fredon-aquitaine.org

Suppléance :
Kadidiatou KANE
ARVALIS
K.KANE@arvalis.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
/ Occitanie / Rhônes-Alpes-
Auvergne Tabac N° X du
JJ/MM/2017 »*



Bulletin disponible sur les sites : bsv.na.chambagri.fr www.mp.chambagri.fr et
sur le site de la DRAAF
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :
Nouvelle-Aquitaine : [Formulaire d'abonnement au BSV](#)
Midi-Pyrénées : www.bsv.mp.chambagri.fr

Ce qu'il faut retenir

Stade de la culture : les récoltes de Burley sont quasiment achevées et celles des tabacs Virginie en sont à moitié.

Observations parasitaires :

- **Viroses :** quelques symptômes encore présents.
- **Pucerons :** peu observés.
- **Noctuelles défoliatrices :** quelques dégâts repérés.
- **Mildiou :** encore présent dans certains secteurs.
- **Orobanche :** se développe rapidement et affaiblit le tabac.
- **Sclérotiniose :** en développement.

Stade de la culture

Parcelles de référence

Les tabacs Burley et Virginie sont en fin de récolte :

- Loupiac de La Réole (33)
- Puch d'Agenais et Ste Livrade sur Lot (47)
- Aussevielle (64)
- Tartas (40)
- Amuré (79)
- St Pierre d'Eyraud (24)
- Saint Palais de Phiolin (17)
- La Fouillade (12)

- Fajoles (46)

Les tabacs Virginie des parcelles de Masseube (32) et Aigre (16) sont récoltées à 50%.

Tours de plaine

Les récoltes sont achevées dans les secteurs suivants, ou vont s'achever dans les prochains jours :

- Sarlat la Caneda et Bergerac (24)
- Sénestis (47)
- Guinarthe Parenties (64)
- Souprosse (40)
- Villefranche de Rouergue (12)

Dans les zones de Cognac et Ruffec (16) et Auch (32), les tabacs Virginie sont récoltés à 50%.



Récolte du Burley (gauche) et séchage du Virginie (droite)
(Photos : TGA)

Observations parasitaires

Les observations ont été réalisées sur une surface de 761 ha.

Maladies

• Viroses

Dans les secteurs de Villefranche de Rouergue (12) et Ruffec (16), des pieds atteints de viroses (non déterminées) sont observés sur 86 ha (1 à 20% des pieds touchés).

Le virus Y de la pomme de terre (PVY) est observé dans la zone de Ruffec (16) sur 75 ha (1 à 20% des pieds touchés).

Plus d'informations sur le lien suivant :

http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents_craa/BSV/TABAC/FICHES_BIO-AGRESSEURS/Fiche_Viroses.pdf

• Mildiou

Le mildiou s'est récemment développé. Il est observé dans les secteurs d'Auch (32), Sarlat (24), Guinarthe Parenties (64), Cognac (16) et Villefranche de Rouergue (12) sur 28,5 ha. Les dégâts restent faibles à modérés (1 à 20% des pieds touchés).

Plus d'informations sur le lien suivant :

http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents_craa/BSV/TABAC/FICHES_BIO-AGRESSEURS/Fiche_Mildiou.pdf

• Sclérotiniose et stolbur

Des symptômes de sclérotiniose sont observés dans les zones d'Auch (32), Guinarthe Parenties (64), Ruffec (16), Bergerac (24), Souillac (46) et Villefranche de Rouergue (12) sur 198 ha (1 à 20% des pieds touchés). Des dégâts plus importants répartis en zones sont observés à Ruffec (16) et Souillac (46) sur 33 ha (>20% des pieds touchés).

Des pieds atteints de stolbur sont repérés dans les zones d'Auch (32), Ruffec et Cognac (16), Souillac (46), St Sylvestre sur Lot (47) et Villefranche de Rouergue (12) sur 192 ha (1 à 20% des pieds touchés). Quelques dégâts plus importants (>20% des pieds touchés) sont également observés dans la zone de St Sylvestre sur Lot (47) sur 4 ha.

Plus d'informations sur les liens suivant :

http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents_craa/BSV/TABAC/FICHES_BIO-AGRESSEURS/Fiche_Scl%C3%A9rotinia.pdf

http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents_craa/BSV/TABAC/FICHES_BIO-AGRESSEURS/Fiche_Stolbur.pdf

• Alternariose

Des symptômes d'alternariose sont observés dans la zone de Villefranche de Rouergue (12) sur 1 ha (1% des pieds touchés).

Ravageurs

• Réseau de piégeage

Seulement 2 adultes d'*Agrotis ipsilon* ont été capturés sur la parcelle de St Pierre d'Eyraud (24).

Il est également possible de se référer aux réseaux Grandes cultures et Cultures légumières afin de connaître les périodes de vols de ces différents ravageurs.

• Pucerons

Quelques pucerons sont observés dans la zone de Ruffec (16), et Villefranche de Rouergue (12) sur 141 ha. Les dégâts sont faibles à modérés (1 à 20% pieds touchés).

Mesures prophylactiques contre les pucerons :

La seule prophylaxie passe par des observations régulières pour tenter de stopper les toutes premières infestations. Observer la population d'auxiliaires qui va s'implanter naturellement autour. Apprendre à les reconnaître et les protéger.

Evaluation du risque :

Peu de pucerons sont observés. Restez vigilants et surveillez vos parcelles. Protéger les auxiliaires naturels.



Pucerons sur feuille de tabac
(Photo : S. Bourda – FREDON)

Plus d'informations sur le lien suivant :
http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents_craa/BSV/TABAC/FICHES_BIO-AGRESSEURS/Fiche_Pucerons_verts.pdf

- **Noctuelles**

Quelques dégâts de chenilles défoliatrices sont observés dans les zones d'Auch (32), Sarlat et Bergerac (24), Villefranche de Rouergue (12) et Ruffec (16) sur 209,5 ha (1 à 20% des pieds touchés).

Evaluation du risque :

Le seuil indicatif de risque est de 5% de pieds attequés.

Plus d'informations sur le lien suivant :
http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents_craa/BSV/TABAC/FICHES_BIO-AGRESSEURS/Fiche_Noctuelles_d%C3%A9foliatrices.pdf

- **Thrips**

Des thrips sont observés dans les zones de Ruffec et Cognac (16) sur 127 ha (1 à 20% des pieds touchés).

Auxiliaires

- **Coccinelles, syrphes et chrysopes**

Des auxiliaires sont toujours observés dans la zone de Villefranche de Rouergue (12).



Larve (gauche) et **pupe de syrph** (droite)
(Photos : (gauche) S. Bourda – FREDON Aquitaine / (droite) N. Barret – TGA)

Plantes parasites

- **Orobanche**

L'orobanche rameuse est un parasite des racines des plantes dicotylédones. Sans racine et sans chlorophylle, elle est totalement dépendante de son hôte pour s'alimenter.

Symptômes : des défauts de croissance (jaunissement, ralentissement de croissance) sont souvent observés avant le dépérissement total de la plante de tabac, dans les cas d'infestations importantes.

L'orobanche est présente dans les secteurs d'Auch (32), Ruffec et Cognac (16), St Sylvestre sur Lot (47) et Villefranche de Rouergue (12) sur 154,8 ha (1 à 20% pieds touchés).



Orobanche
(Photo : N. Barret – TGA)

Evaluation du risque :

L'orobanche est présente sur de nombreuses parcelles et son développement est rapide. Sur certaines parcelles les dégâts sont importants. Elle affaiblit les pieds de tabac sous lesquels elle se trouve.

- **Ambroisie**

Elle est présente sur 60 ha dans la zone de Ruffec (16).



Ambroisie dans parcelle de tabac
(Photo : S. Bourda – FREDON Aquitaine)

Pour le plaisir...



(Photos : S. Bourda – FREDON Aquitaine)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Tabac sont les suivantes :

ARVALIS – FREDON Aquitaine - Périgord Tabac -
Tabac Garonne Adour - Midi Tabac – CT2F

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".